



Bordeaux, le 4 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de nouvelle ligne électrique reliant la France et l'Espagne : ouverture de la concertation préalable publique

Ce mercredi 4 octobre au Palais des Congrès de Bordeaux, Pierre Dartout, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Erik Pharabod, délégué régional Sud-ouest de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et Walter Acchiardi, garant désigné par la CNDP (Commission nationale du débat public) de cette concertation préalable, ont annoncé l'ouverture de la concertation publique du nouveau projet de construction d'une ligne électrique, « Golfe de Gascogne », reliant la France et l'Espagne. Le préfet, à l'issue des discussions, a défini « l'aire d'étude du projet » sur la base de laquelle la concertation préalable va se poursuivre.

La phase de concertation préalable permettra d'assurer l'information et la participation du public à ce grand projet. Elle se traduira dans un premier temps par des réunions et des permanences publiques, des ateliers à travers les territoires concernés ou encore un site web : www.inelfe.eu. Ce site détaille notamment les lieux et dates de ces rendez-vous et met à disposition des informations sur le projet. RTE s'engage à apporter une réponse à toutes les observations ou questions recueillies.

Aujourd'hui, le préfet a défini, à partir de la proposition de RTE et après échanges avec les parties prenantes, « l'aire d'étude du projet », c'est-à-dire la zone géographique à l'intérieur de laquelle ce projet pourrait s'inscrire. La concertation préalable se poursuivra jusqu'en mars 2018, date à laquelle le préfet proposera au ministre de la Transition écologique et solidaire un « Fuseau de Moindre Impact », c'est-à-dire un corridor minimisant l'impact sur l'environnement et les activités humaines et dans lequel un tracé de détail sera ensuite recherché. Un continuum de la concertation sera ensuite assuré jusqu'en octobre 2019 pour laisser place à l'enquête publique.

Le projet, baptisé « Golfe de Gascogne », vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Longue de 370 km, souterraine ou enfouie au fond de l'océan, elle relierait le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao). Elle serait la première interconnexion essentiellement sous-marine entre la France et l'Espagne. Prévues pour être mises en service en 2025, cette ligne doublerait les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne pour les porter à 5 000 MW, c'est-à-dire de quoi alimenter 5 millions de foyers environ.

Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité des réseaux électriques français et espagnols pour offrir à tous une électricité plus sûre, moins chère et moins polluante. La nouvelle liaison permettra notamment à la France et à l'Espagne d'être solidaires l'une de l'autre en cas d'imprévus (intempéries, incidents techniques...), de mettre en commun une partie de la production pour produire au meilleur coût et enfin de mieux utiliser tout le potentiel des énergies renouvelables produites en les transportant depuis et vers l'ensemble de l'Europe.

Au vu de ses bénéfices, l'Union européenne a retenu « Golfe de Gascogne » comme Projet d'Intérêt Commun. Un réseau d'énergie européen interconnecté est vital pour la sécurité énergétique européenne et sa compétitivité, ainsi que pour l'atteinte des objectifs de dé-carbonisation et de lutte contre le changement climatique pour lesquels l'UE s'est engagée. Ce projet représente un investissement de 1 750 M€. Ce 21 septembre, les autorités de régulation française (la CRE) et espagnole (la CNMC) ont conclu un accord pour son financement et ont affirmé la nécessité d'un soutien financier de la part de l'Union européenne à hauteur de 40% du coût du projet.



RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.